

T O U R N O I C L U B S



LE RÈGLEMENT



PARIS

LADIESCUP 2019





● Article 1 - Dispositions générales

La Ligue de Paris IDF de Football, en partenariat avec la FFF, le Conseil Régional Ile-de-France, le CROSIF et la Mairie de Paris, organise une épreuve intitulée la « Paris Ladies Cup 2019 ».

Ce Tournoi se déroule du jeudi 6 juin au samedi 8 juin 2019 sur les stades de La Plaine et Charles Rigoulot à Paris 75015.

Il est composé de 16 clubs : 8 équipes franciliennes et 8 équipes internationales.

● Article 2 - Organisation

L'organisation et la gestion de cette épreuve sont assurées par la Ligue Paris Ile de France de Football, en partenariat avec la F.F.F., le Conseil Régional Ile-de-France, le CROSIF et la Mairie de Paris.

Une cérémonie d'ouverture du tournoi est réalisée avec l'ensemble des équipes, avant le début des rencontres le jeudi 6 juin au stade de La Plaine.

● Article 3 - Engagements

Les participants au tournoi sont :

- Les clubs franciliens affiliés à la F.F.F ayant terminé premiers de la phase départementale, ainsi que les clubs étrangers affiliés à leur fédération respective et invités par la LPIFF.

● Article 4 - Qualification et participation

4.1 Qualification :

Cette épreuve est ouverte aux licenciées U16F, U15F et U14F (joueuses nées en 2003-2004-2005). Les joueuses U13F peuvent, dans la limite de deux (2) inscrites sur la feuille de match, participer à cette épreuve, sauf s'il leur est interdit de pratiquer dans les compétitions de catégorie d'âge supérieur à celle de leur licence.

4.2 Participation :

Le nombre maximum de joueuses (titulaires et remplaçantes) par équipe pouvant être inscrites sur la feuille de match est fixé à 12 (ou 13 par dérogation du Comité d'Organisation du Tournoi) :

Pratique Foot à 7 :

- 7 joueuses (dont la gardienne de but)
- 5 (ou 6) remplaçantes

Les remplaçantes doivent obligatoirement porter une chasuble.

Seules les joueuses inscrites sur la feuille de match complétée et remise en début de Tournoi, seront autorisées à participer.

Toute équipe inscrite à ce tournoi est tenue de participer à tous ses matchs.



PARIS
LADIES CUP 2019

● Article 5 - Feuilles de Match

Les feuilles de matchs sont fournies par la LPIFF et doivent comporter les indications suivantes :

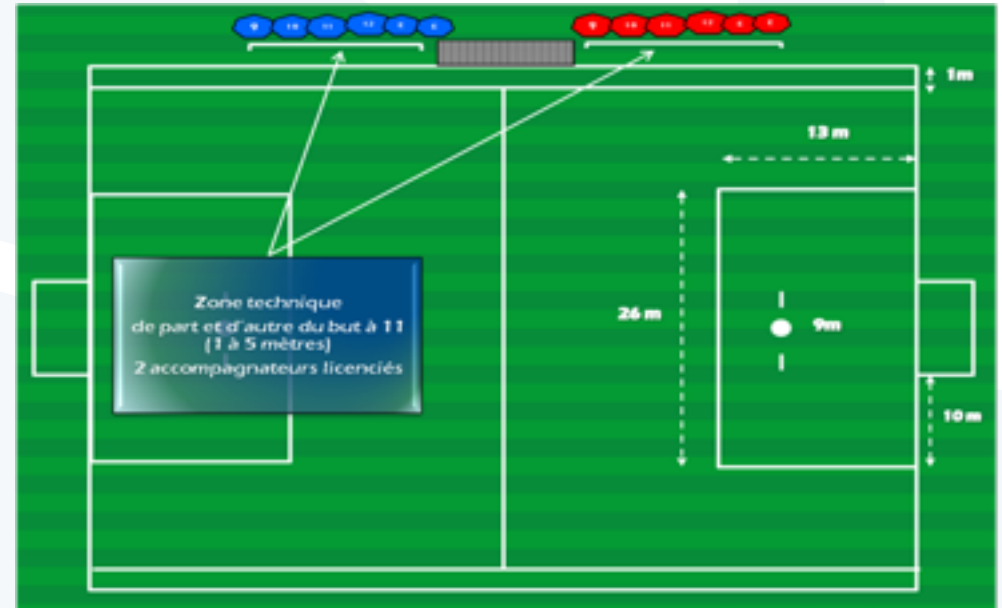
- Nom du Club.
- Nom, Prénom et date de naissance des joueuses.
- Nom, Prénom de l'éducateur ou éducatrice.
- Nom, Prénom du dirigeant ou de la dirigeante.
- La feuille de match doit être rédigée et vérifiée avant le début des rencontres.

Présentation obligatoire des licences de chaque joueuse inscrite sur la feuille de match, et de l'encadrement.

● Article 6 - Terrains

Les rencontres se déroulent sur un terrain respectant les conditions suivantes :

- Longueur : 60 à 70 mètres, largeur : 45 à 55 mètres
- Buts réglementaires Foot à 7 : 6m x 2m
- Surface de réparation : 26m x 13m
- Zone technique : 1 à 5 mètres de part et d'autre du but à 11.
- Type de terrain : synthétique.



● Article 7 - Formule et Rencontres

Un tirage au sort est effectué, afin de déterminer la composition des 4 poules de 4 équipes. Celui-ci est transmis aux équipes lors de la réception de bienvenue du 5 juin au soir à la LPIFF.

Le temps de jeu des rencontres est de :

- Phase 1 - Poules (jeudi 6 juin) : 3 matchs de 1 x 25' (phase 1) + 1 match (phase 2)
- Phase 2 - Poules (vendredi 7 juin) : 2 matchs de 1 x 25'
- Phase 3 - Classements (samedi 8 juin) : 1 match de 1 x 25' et 1 match de 2 x 15' (matchs classement) / 1 match de 2x20' (la finale)



● Article 8 - Remplacement des joueuses

Un nombre illimité de remplacements est permis durant un match.

Une joueuse qui a été remplacée peut revenir sur le terrain de jeu pour remplacer une autre joueuse.

Un remplacement peut être effectué quand le ballon est en jeu ou hors du jeu.

● Article 9 - Arbitrage

Les arbitres sont désignés par la LPIFF.

Un arbitre central et deux arbitres de touche seront présents sur l'ensemble des rencontres.

Le coup d'envoi des matchs est donné par la table de marques, et le coup de sifflet final par l'arbitre du match.

Il n'y a pas de changement sur les sanctions disciplinaires.

● Article 10 - Lois du jeu

- Le Hors-jeu : identique à celle du jeu à 11, c'est-à-dire en regard de la ligne médiane.

- Taille du Ballon : taille 5

- Rentrée de touche : à la main

- Fautes et incorrections : coups francs directs ou indirects à l'appréciation de l'arbitre.

Fautes spécifiques de la gardienne entraînant un coup franc indirect :

- Prendre le ballon à la main sur une passe en retrait du pied d'une partenaire*.

- Dégager le ballon de volée ou de ½ volée**.

- Reprendre le ballon à la main après l'avoir lâché, sans qu'il ait été touché par une autre joueuse.

- Prendre le ballon à la main sur une rentrée de touche d'une partenaire.

* Seules les passes de la tête, de la poitrine ou de la cuisse sont autorisées.

** Dans le cours du jeu, lorsque la gardienne est en possession du ballon, elle peut relancer long à la main ou après avoir posé le ballon au sol. Les dégagements de volée et ½ volée sont interdits. De même il est interdit de faire rebondir le ballon devant soi avant de le reprendre de volée ou de ½ volée.

● Article 11 - Equipements

- Port des protèges tibias obligatoires pour toutes les joueuses et sur l'ensemble des matchs.

- Les joueuses doivent porter un maillot numéroté, et conserver le même numéro durant l'intégralité du tournoi.

- Les ballons de matchs et d'échauffement sont fournis par la LPIFF.



● Article 12 - Protocoles d'Entrée et Fair-play

Chaque équipe doit se tenir prête aux abords du terrain, 5 mn avant l'horaire du match.

12.1 Protocole d'entrée

Les deux équipes rentrent en file indienne l'une à côté de l'autre, précédées des arbitres, puis se placent de part et d'autre des arbitres, face à la tribune.

12.2 Protocole Fair-play d'avant match

L'équipe nommée la 1^{ère} salue les arbitres et les adversaires, puis la seconde équipe salue les arbitres. L'arbitre organise ensuite le tirage au sort avec les deux capitaines.

12.3 Protocole Fair-play d'après match

Toutes les joueuses doivent serrer la main de leurs adversaires et des arbitres avant de quitter le terrain.

● Article 13 - Résultats et Classements

- Victoire : 3 points
- Nul : 1 point
- Perdu : 0 point
- Forfait : -1 point

En cas d'égalité, les équipes seront départagées de la façon suivante :

→ Phases 1 et 2 (poules)

1 - par la somme des points acquis pour les seuls matches ayant opposé les équipes à départager (goal ave rage particulier).

2 - par la différence entre les buts marqués et encaissés pour l'ensemble des rencontres de la poule (goal ave rage général).

3 - par le plus grand nombre de buts marqués au cours de l'ensemble des rencontres de la poule (meilleure attaque).

4 - par la meilleure défense (équipe ayant encaissé le moins de buts au cours de l'ensemble des rencontres de la poule).

5- par la plus jeune joueuse.

→ Phase 3 (matches de classements)

Une séance de 3 tirs au but déterminera l'équipe vainqueur.

● Article 11 - Récompenses

Chaque équipe ayant participé au tournoi, recevra une récompense.

● Article 11 : Application des Règlements

Les équipes participantes doivent se conformer au présent règlement. Les cas non prévus dans le règlement sont tranchés par la Commission d'Organisation du Tournoi (désignée le 5 lors de la réception d'accueil), et ses décisions sont sans appel.